

## Savoir pour agir



### Dans ce numéro :

- Page 2 Des Franciliens très soucieux du bruit
- Page 4 Une nuisance qui bouscule l'intimité
- Page 6 Le bruit au cours des déplacements, cause majeure de gêne
- Page 7 Bruit au travail : beaucoup reste à faire
- Page 8 Des risques trop peu connus pendant les loisirs
- Page 9 Santé : une éducation au sonore à démocratiser
- Page 10 Développer l'information sur la lutte contre le bruit
- Page 11 Des Franciliens qui veulent savoir
- Page 12 Vécu du bruit : les Franciliens en six portraits robots

## Edito

Depuis sa création, Bruitparif s'appuie sur les meilleures sources d'information. C'est pourquoi nous avons voulu connaître l'avis des Franciliens sur le bruit. 3046 d'entre eux ont répondu en 2016 à une enquête menée par le CRÉDOC. L'objectif : cerner la perception du bruit des habitants de notre région.

Ce sont les enseignements de cette étude que nous partageons ici.

Ce Francilophone présente ces résultats en détail. Il propose des focus sur les situations vécues chez soi, au travail, sur la voie publique, lors des loisirs... Il se penche aussi sur les impacts sanitaires. Il dresse les portraits robots des six grandes attitudes des Franciliens dans leur relation au bruit. Et au fil des pages, la parole est donnée aux Franciliens qui s'expriment sur leurs vécus.

Les données collectées confirment plusieurs tendances connues. Elles permettent surtout de cibler les spécificités de l'Île-de-France selon ses territoires, mais aussi les profils professionnels et les âges de ses habitants.

L'enquête affirme que le bruit est une nuisance majeure : 76 % des Franciliens se déclarent préoccupés par le bruit et un Francilien sur trois considère même qu'il fait partie des inconvénients principaux liés à l'Île-de-France. Les nuisances sonores sont aussi perçues comme une atteinte forte à l'intimité. Et la part des personnes dont la santé a déjà été affectée par le bruit est considérable, puisque 41 % des Franciliens ont déjà connu des troubles de cet ordre.

L'un des résultats plus surprenants est la prégnance des nuisances sonores dans le contexte des transports. Ils sont le premier lieu où elles sont rencontrées, loin devant la gêne au domicile. Cette spécificité de l'Île-de-France est liée au volume exceptionnel des déplacements et à l'usage massif des transports collectifs. Elle constitue un point de vigilance accrue.

Si la très grande majorité des Franciliens souhaite que l'on s'attaque au bruit, l'enquête relève une grande méconnaissance des moyens de lutte, ainsi qu'une sous-estimation des risques pour la santé.

Par ailleurs, la très grande majorité des habitants de notre région souhaite pouvoir disposer d'information sur le bruit. Et, bonne nouvelle, 22 % des Franciliens connaissent Bruitparif : une belle récompense de nos efforts !

Ces résultats confortent notre mission et contribueront largement à orienter nos travaux pour les années à venir : il faudra en particulier proposer une information plus directe aux citoyens et travailler de concert avec les responsables des transports.

En bref, cette étude, qu'il faudra renouveler, est pour nous un outil exceptionnel pour prendre le pouls des Franciliens. Nous la partageons ici avec vous.

Plus que jamais à votre écoute, nous vous souhaitons une agréable lecture.

**Didier Gonzales**  
Président de Bruitparif  
Conseiller régional d'Île-de-France  
Maire de Villeneuve-Le-Roi



# Des Franciliens très soucieux du bruit

Les Franciliens se préoccupent du bruit et y sont sensibles, en particulier dans les transports, dans l'espace public et à domicile. La sensibilité dépend de l'âge, du lieu de vie et des métiers. La conscience des risques sanitaires est élevée, mais l'on se préoccupe peu des risques pour soi-même

L'enquête conduite par le CRÉDOC pour Bruitparif confirme le fait que les Franciliens sont attentifs à la qualité de leur cadre de vie. Toutes les parties du territoire ne sont cependant pas égales, et la sensibilité à la question du bruit dépend aussi d'un certain nombre de facteurs, dont l'âge, le type d'habitat et la catégorie socioprofessionnelle.

## Trois quarts des Franciliens préoccupés

Trois quarts des Franciliens (76 %) se déclarent préoccupés par les nuisances sonores (25 % tout à fait préoccupés et 51 % plutôt préoccupés) et un Francilien sur trois juge même que le bruit est un inconvénient majeur lié au fait de résider en Île-de-France. Seuls 6 % néanmoins considèrent qu'il s'agit du premier problème (voir graphique 1). Confrontés à une liste de neuf inconvénients propres à notre région, ses habitants se plaignent beaucoup avant tout du coût de la vie et du logement. Si l'on cumule leurs trois premières réponses, 47 % des personnes interrogées citent l'insécurité, et 42 %, la pollution de l'air. Le bruit et les nuisances sonores arrivent en cinquième position, après les conditions de déplacement (36 %).

La préoccupation liée au bruit est donc forte, mais elle varie selon les groupes sociaux. Les personnes de moins de trente ans la citent moins souvent que les autres en tant qu'inconvénient lié à l'Île-de-France, tout comme les personnes vivant en maisons individuelles et celles qui résident hors de la métropole du Grand Paris. Les Parisiens et les habitants des Hauts-de-Seine citent plus souvent que la moyenne le bruit parmi leurs trois premières préoccupations. Cette dernière constatation correspond avec les niveaux d'exposition au bruit ambiant modélisés par la cartographie régionale du bruit établie par Bruitparif.

Les résultats de l'étude confirment aussi que les plus jeunes attachent moins d'importance au bruit que leurs aînés et que les retraités. 37 % des ouvriers citent aussi cette nuisance comme inconvénient majeur, ce qui est supérieur à la moyenne et peut s'expliquer par une exposition aux nuisances sonores plus importante du fait du cumul d'un travail bruyant et de conditions de logement plus dégradées sur le plan de l'acoustique.

Les Franciliens se disent gênés par le bruit avant tout dans les transports (64 %) et dans l'espace public (56 %). La moitié d'entre eux est gênée à domicile.

Si trois Franciliens sur quatre se disent préoccupés par les nuisances sonores, deux sur trois s'affirment sensibles au bruit,

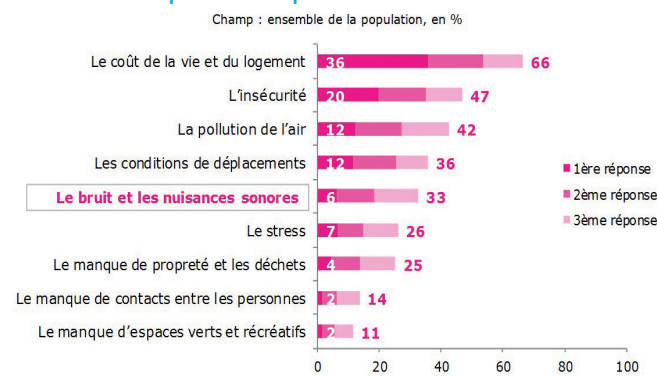
et cette sensibilité augmente avec l'âge. De plus, les femmes sont plus sensibles au bruit que les hommes, où qu'elles résident et quel que soit leur niveau de vie.

Cette sensibilité est apparemment pondérée par l'attachement aux lieux de vie, puisque près de huit Franciliens sur dix sont plutôt satisfaits de leur quartier. Ceci étant, ce chiffre baisse du point de vue de la satisfaction sonore à 58 % : la situation est jugée meilleure au niveau du quartier que du logement, sans doute parce que près de sept personnes sur dix affirment pouvoir accéder facilement à des lieux calmes à proximité de chez elles. Rares sont les personnes qui se sont renseignées sur le bruit avant d'emménager, mais beaucoup (24 %) le regrettent.

Le bruit est jugé gênant à la fois en raison des pics sonores et du niveau de fond par 42 % des personnes en Île-de-France, mais 31 % sont avant tout dérangés par les pics à répétition. La nuisance est plus vivement ressentie le week-end (36 %), bien qu'un tiers des résidents de notre région se déclarent gênés tout le temps. La gêne est particulièrement forte le soir (30 %) et en journée (27 %).

Graphique 1  
Le coût de la vie et du logement, principal inconvénient lié au fait de résider en Île-de-France.

## Parmi les inconvénients majeurs liés au fait d'habiter en région Île-de-France, veuillez citer les trois plus importants pour vous par ordre de priorité décroissante ?



Source : Etude CREDOC pour Bruitparif, 2016

## Le palmarès des bruits jugés les plus gênants

Les personnes résidant en Île-de-France jugent certains types de bruits plus gênants que d'autres. Ainsi, parmi les bruits générés par les transports, c'est le bruit produit par les deux-roues motorisés (35 %) qui suscite le plus de gêne, devant les klaxons et autres sirènes (18 %) et les véhicules particuliers (15 %). Les avions gênent 10 % des Franciliens, les poids lourds et véhicules utilitaires 9 %, les circulations ferroviaires 9 % et les autobus et cars 4 %.

Parmi les bruits liés aux activités, la palme des nuisances revient au dépôt et au ramassage des déchets (35 %), puis aux bars, restaurants et salles de spectacle pour 19 %, devant les activités industrielles ou artisanales (12 %).

Enfin, parmi les bruits liés aux comportements, le volume des conversations ou les cris entendus dans le voisinage sont le plus fréquemment cités (27 %) suivis par les fêtes et les soirées (18 %) qui sont autant évoquées que les bruits quotidiens des déplacements dans les immeubles (17 %) ou les activités de bricolage et de jardinage (16 %).



Les Franciliens sont préoccupés par le bruit et le sont davantage dans l'agglomération parisienne.

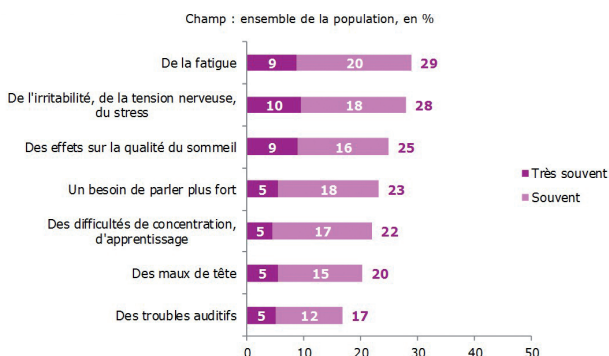
## Les risques pour la santé : surtout pour les autres

La population francilienne est convaincue des conséquences du bruit sur la santé et une part importante des habitants de l'Île-de-France l'a personnellement ressentie. Pour autant, ce risque est considéré comme étant plus élevé pour les autres que pour soi-même : en tout, 82 % des personnes interrogées considèrent ce risque sanitaire plutôt élevé ou très élevé, mais 66 % jugent ce risque plutôt faible, voire très faible, pour elles-mêmes. La perception du risque pour la population générale augmente avec l'âge. Il est négligeable pour 16 % des Franciliens.

Le rapport aux risques auditifs fait partie des enseignements forts de l'étude et montre que l'information et la sensibilisation sont plus que jamais nécessaires. Cet écart entre la conscience du risque pour soi et pour les autres est d'autant plus difficile à expliquer que quatre résidents franciliens sur dix affirment avoir déjà ressenti les conséquences du bruit sur leur santé. Leur part est plus élevée chez les ouvriers (50 %), mais aussi chez les agriculteurs, commerçants et artisans, et, en général, chez les habitants de l'agglomération parisienne et chez les femmes. Parmi les conséquences, fatigue et irritabilité sont les plus citées (voir graphique 2). Les troubles auditifs concernent souvent ou très souvent 17 % de la population de l'Île-de-France, et près d'un Francilien sur deux a déjà passé un examen de contrôle de l'audition. Seuls 15 % d'entre eux jugent leur audition mauvaise ou très mauvaise : ce résultat est d'ores et déjà très préoccupant, cette part étant appelée à augmenter en raison des pratiques actuelles.

Graphique 2  
29 % des Franciliens font état de fatigue comme effet du bruit sur leur santé

### A quelle fréquence, avez-vous déjà ressenti les effets suivants du bruit sur votre santé ?



## Les Franciliens parlent du bruit

**Thomas**

35 ans, Paris 20<sup>ème</sup>, consultant

« Je suis plutôt préoccupé par le bruit. Quand on est parisien, on a l'habitude, mais la ville est bruyante par rapport à des régions de campagne. Le bruit me gêne avant tout dans les transports, dans le métro ou sur les grandes artères. Ça stresse, ce qui est reconnu comme mauvais pour la santé. À la maison, ça va, puisque j'habite en arrière-cour. »



**Laïd**

56 ans, Garges-lès-Gonesse, agent d'entretien au chômage



« J'habite à Garges, et il y a les avions. C'est vrai qu'il y a du bruit, y compris à la maison. Ça ne me gêne pas vraiment, mais je crois que ce n'est pas bon pour mes enfants. Moi, ça va, parce que j'ai l'expérience, avec le travail. Ça ne m'embête pas non plus vraiment dans le RER, à part certaines fois : il faut bien que je le supporte pour pouvoir aller au travail. Le bruit des voitures et des klaxons m'embête un peu plus, mais on le supporte. »

**Milana**

46 ans, Saint-Maur, vendeuse

« Je ne fais pas vraiment attention au bruit. Il est vrai qu'à Paris, c'est très bruyant, mais j'habite dans un quartier très calme. Il n'y a pas de problème à la maison. Je suis très positive de nature et les bruits de la rue ne me dérangent pas, même quand c'est très très bruyant. Le bruit du RER ne me pose pas de problème. Paris est plus bruyante que dans d'autres quartiers et départements, sauf peut-être dans d'autres grandes villes françaises. »



**Khali**

40 ans, Sartrouville, gestionnaire immobilier



« Le bruit me préoccupe beaucoup. L'Île-de-France n'est pas spécialement bruyante. J'ai connu bien pire à Dakar, où le bruit des voitures et des klaxons, sur la route, est beaucoup plus fort. Je trouve que le bruit est fort dans les transports. Au boulot, ça va, on a le double-vitrage et des bureaux séparés. Le danger, ça dépend des décibels. Je pense qu'il y a un niveau où ça devient dangereux, surtout quand on y est en permanence. »

**Katia**

67 ans, Paris 12<sup>ème</sup>, expert-comptable à la retraite

« On est de plus en plus agressés au quotidien. Les enfants à trottinette et à vélo crient beaucoup, les motos pétaradent et démarrent à toute berzingue, le marché fait du bruit... Dans le métro, c'est pareil, il y a beaucoup de bruit avec les rames qui arrivent sur le quai, mais ça, on ne peut rien y faire. C'est surtout le bruit des gens qui parlent très fort avec le téléphone portable. La nuit, ça va chez moi, parce que j'habite une résidence assez calme et parce que j'ai mis des doubles vitrages. »



Pour lire le texte complet de l'étude, rendez-vous sur le site internet de Bruitparif : [www.bruitparif.fr](http://www.bruitparif.fr)

# Une nuisance qui bouscule l'intimité

*Les habitants de l'Île-de-France se plaignent très souvent du bruit à leur domicile. Les bruits des transports sont surtout en cause, mais aussi ceux qui viennent des voisins. La gêne vécue varie néanmoins selon les territoires et le type d'habitat. Les conséquences peuvent être graves*

Comme les Français en général, les Franciliens sont très concernés par le bruit chez eux. Au-delà de l'exposition objective des locaux aux nuisances, cette question est très sensible, car le logement joue le rôle d'une enceinte qui redouble les limites du corps du point de vue symbolique : toute intrusion est donc ressentie comme une atteinte à l'intimité. La question est sensible, puisqu'un événement sonore d'une intensité donnée peut poser problème chez soi, alors qu'il serait le plus souvent vécu sans problème particulier à l'extérieur, voire chez des amis.

## 54 % des Franciliens gênés chez eux

Cette logique se retrouve dans les résultats de l'étude menée par le CRÉDOC pour Bruitparif. En effet, alors que 40 % des Franciliens jugent leur lieu de résidence bruyant ou très bruyant, 54 % d'entre eux estiment que le bruit et les nuisances sonores les gênent à domicile. Ces deux paramètres sont évidemment liés entre eux, puisque 96 % des personnes qui jugent leur logement très bruyant sont gênés par le bruit à domicile. Pour autant, 15 % des Franciliens qui vivent dans un lieu qu'ils jugent « pas du tout bruyant » se déclarent néanmoins gênés.

Les sources des bruits entendus à domicile sont multiples : une part provient de l'immeuble lui-même et de ses habitants, et une autre part du milieu ambiant extérieur (voir schéma central). C'est pourquoi les territoires de l'Île-de-France ne sont pas égaux en ce qui concerne le sentiment de gêne à domicile : les habitants des communes dont l'environnement est le plus bruyant et ceux dans lesquels les immeubles sont les plus anciens (et donc souvent moins bien insonorisés) sont plus touchés par ce problème que les autres.

C'est par exemple l'expérience de Karim, 56 ans, chargé de sécurité. Il habite dans le 12<sup>ème</sup> arrondissement de Paris, et pour lui, les bruits intérieurs et extérieurs se combinent, même si ce sont ces derniers qui dominent : « Je travaille intra-muros et en banlieue, et je suis évidemment gêné par le bruit, parce que j'habite sur une avenue bruyante. Et puis, dans notre immeuble, il y a le bruit des voisins... On a rarement des moments de calme où l'on peut vraiment avoir un silence absolu comme à la campagne ou dans d'autres endroits où on peut apprécier les bruits de la nature. Ici, il y a les camions, et aussi les sirènes des voitures de police et des pompiers, qui doivent, la nuit, réveiller des dizaines de milliers de personnes. C'est insupportable. Le comble, c'est que j'ai la chance d'avoir un petit balcon, mais que je ne peux pas en profiter. »

Près de quatre Franciliens sur dix (38 %) jugent en outre que les nuisances sonores à leur domicile ont eu tendance à augmenter au cours des dernières années, contre seulement un sur vingt (5 %) qui juge qu'elles ont eu tendance à diminuer, un peu plus de la moitié des Franciliens (53 %) n'ayant pas noté de changement. Lorsqu'une dégradation est perçue, celle-ci est attribuée près d'une fois sur deux (45 %) à l'augmentation du trafic et à 22 % au développement des incivilités et au manque de savoir-vivre.

## Des inégalités selon les territoires

Un Francilien sur trois réside dans un logement affecté directement par plusieurs sources de bruit. Les Parisiens sont particulièrement gênés par le bruit chez eux (62 % d'entre eux), mais c'est aussi le cas des Valdoisiens (57 %), dont une part très importante (58 %) se

dit survolée par les avions de l'aéroport Paris-Charles-de-Gaulle, y compris la nuit (44 %). De façon générale, la gêne ressentie à domicile diminue toutefois lorsque l'on s'éloigne du centre de l'agglomération. Elle est aussi plus faible dans les maisons individuelles qu'en habitat collectif. Elle est particulièrement ressentie dans les logements sociaux.



Les vécus en cause peuvent être d'autant plus pénibles qu'ils s'inscrivent le plus souvent dans le temps : la gêne ressentie dure depuis plus d'un an pour 80 % des personnes gênées et depuis plus de trois ans pour 52 % d'entre elles. Ces phénomènes ont des conséquences qui sont parfois lourdes. Près d'un habitant sur deux de notre région a été obligé de fermer ses fenêtres à cause du bruit. Noëlle, 82 ans, commerçante à la retraite vivant à Saint-Maur, témoigne ainsi des difficultés qu'elle vit avec son époux Daniel, 86 ans, dessinateur industriel à la retraite : « Ça nous dérange la nuit. Sur la place où donnent nos fenêtres, des gens se déplacent la nuit et hurlent, et il y a aussi les motos. On a beaucoup de bruit le soir, après onze heures, minuit. Il y a aussi la voix des gens qui sortent du métro, mais on n'y peut rien. Tout résonne, la nuit. C'est surtout ce genre de bruit qui nous dérange, si on veut laisser les fenêtres ouvertes. Parfois il y a le compresseur qui marche pour faire des travaux. Les voisins ne nous dérangent pas. Mais quand tout est calme et que vous vous endormez, c'est encore pire. Ça nous empêche de nous endormir. On ferme les fenêtres quand il y en a trop et on les rouvre quand tout est calme. »

Les conséquences de ces nuisances vécues chez soi sont importantes et souvent pénibles. Un tiers des Franciliens se disent tendus et irritables à cause du bruit à la maison, et un quart des Franciliens affirment avoir songé à déménager à cause du bruit qu'ils entendent chez eux (voir graphique 3). Par conséquent, les conflits ne sont pas rares entre voisins. Trois Franciliens sur dix ont réglé ce genre de problème à l'amiable, mais 16 % d'entre eux ont déjà fait appel aux forces de l'ordre, et 3 % auraient même porté l'affaire devant la justice. Par ailleurs, un quart des habitants de l'Île-de-France a déjà utilisé des bouchons d'oreilles à domicile, et 16 % ont fait réaliser des travaux d'isolation phonique ; 7 % ont aussi modifié l'usage de leurs pièces en fonction du bruit.

## Sources de bruit ressenti au domicile citées en premier par les Franciliens

Au domicile, les nuisances provenant de la route arrivent juste devant celles qui viennent des voisins. Les nuisances liées aux survols d'aéronefs ainsi qu'aux chantiers sont loin d'être négligeables (citées comme première source de bruit par respectivement 7 % et 6 % des Franciliens). Sont ensuite mentionnés les bruits des activités récréatives (4 %) puis le ramassage des ordures (3 %), l'entretien des espaces verts (3 %) et les circulations ferroviaires (trains, RER, métro, tramways) (3 %).

**A**

**33%**

citent la circulation routière. Les deux-roues sont mentionnés en premier (14 %), devant la circulation des autres véhicules (11 %), les avertisseurs sonores (6 %) et les autobus ou cars (2%).

**B**

**31%**

ciblent les nuisances causées par les voisins. Les bruits de comportements sont évoqués très largement en premier (29%) devant les bruits des équipements (2 %).

**C**

**7%**

citent les survols d'aéronefs avec toutefois de fortes disparités selon les territoires (24 % dans le Val d'Oise, 2 % à Paris).

**D**

**6%**

des premières sources de bruit à domicile sont enfin liées aux chantiers (construction, BTP, voirie).

## Des sources objectives, un vécu subjectif

Selon les réponses des participants à l'enquête, 48 % des logements franciliens seraient équipés d'au moins un dispositif d'isolation phonique externe ou interne : double ou triple vitrage, parois et plafonds isolants... Mais le problème ne se réduit en rien à des paramètres techniques. La question du bruit et de la gêne induite à domicile dépend de critères très multiples : au-delà des sources de bruit extérieures et intérieures et des éventuelles isolations, la sensibilité personnelle est en jeu. Elle dépend d'éventuels problèmes d'audition : l'hyperacousie n'est pas rare et les personnes qui présentent des déficits d'audition ne sont pas forcément les moins sensibles au bruit. Mais le vécu du bruit chez soi est aussi déterminé par d'autres facteurs auxquels on ne songe pas toujours, à commencer par le temps de présence à domicile : 78 % des chômeurs se déclarent ainsi gênés par le bruit chez eux. Enfin, l'éducation joue aussi un rôle, car le vécu des phénomènes sonores est tributaire de la culture personnelle et collective. À ce sujet, Fanny Mietlicki, Directrice de Bruitparif, explique que « la culture actuelle valorise de plus en plus l'individualisme. Chacun voudrait, de plus en plus, se retrouver chez soi comme dans une bulle inviolable, et ceci d'autant plus que nous subissons le bruit au travail et dans les transports le reste de la journée. Or, ne rien entendre chez soi est pour ainsi dire impossible, et le renforcement de l'isolation vis-à-vis de l'extérieur souligne les bruits qui proviennent des voisins. Au-delà des nécessaires efforts techniques, la capacité à savoir vivre ensemble reste la clé, ce qui passe notamment par le fait d'apprendre à éviter les incivilités. »

Graphique 3

Il est arrivé à un Francilien sur deux de devoir fermer les fenêtres et à un Francilien sur quatre de penser à déménager à cause du bruit

### A votre domicile, vous arrive-t-il d'être gêné(e) par le bruit et les nuisances sonores au point de ...?

Champ : ensemble de la population, en % de « très souvent » et « souvent »



Source : Etude CREDOC pour Bruitparif, 2016

# Le bruit au cours des déplacements, cause majeure de gêne

*Près de deux Franciliens sur trois se plaignent du bruit dans les transports, en raison de l'usage massif des transports collectifs dans notre région. Une situation qui appelle des solutions, en lien étroit avec les gestionnaires de réseaux*

Les transports arrivent de loin au premier rang en termes d'origine des nuisances vécues, puisque 64 % des personnes interrogées affirment qu'elles sont gênées par le bruit au cours de leurs déplacements. Si les quinquagénaires sont particulièrement concernés, les transports affectent tous les âges et tous les profils professionnels dans des proportions comparables. Directrice de Bruitparif, Fanny Mietlicki relève que « l'un des enseignements majeurs de l'étude est le niveau très élevé de la gêne ressentie dans les transports. Il dépasse nettement les nuisances ressenties à domicile, ce que l'on ne retrouve pas dans d'autres régions. »

## Un fort impact des transports en commun

Pour causes de cette spécificité francilienne, la densité du réseau de transports en commun et sa fréquentation intensive. Il s'agit d'une des particularités de l'Île-de-France qui est appelée à le rester durablement, puisque le maillage sera d'ici à 2030 complété par le réseau du Grand Paris Express.

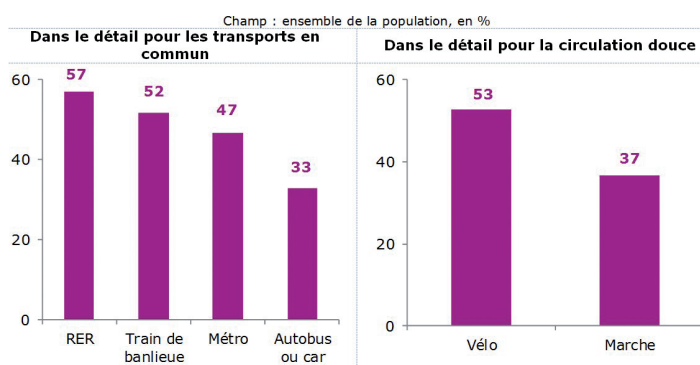
De fait, 48 % des Franciliens utilisent principalement les transports en commun, même si près de quatre sur dix recourent essentiellement à des véhicules motorisés pour se déplacer. L'utilisation des transports collectifs croît lorsque l'on se rapproche du centre de l'agglomération et est maximale à Paris (71 %). Or, les habitants de l'Île-de-France se plaignent d'autant plus du bruit des transports qu'ils utilisent surtout les transports en commun : près d'une personne sur deux (47 %) parmi celles qui les fréquentent principalement juge que les nuisances sonores y sont gênantes, alors que seuls 21 % des utilisateurs de voitures et de deux-roues motorisés sont dans cette situation. À noter que ceux qui circulent à pied ou à vélo sont aussi très incommodés, puisque 40 % d'entre eux se déclarent gênés par le bruit ambiant de la circulation. Les plaintes sont particulièrement élevées dans le RER (57 % des utilisateurs) et dans les trains de banlieue (52 %), mais également chez les cyclistes (53 %) - voir graphique 4.

« Cette préoccupation très élevée des usagers des transports en commun plaide pour un renforcement de la prise en compte du confort acoustique dans les transports en commun. La collaboration entre Bruitparif et les gestionnaires de transport, et notamment avec le STIF, la RATP et la SNCF, qui exploitent les réseaux ferrés, doit être renforcée, note Fanny Mietlicki. Il faut à présent mieux évaluer l'exposition des usagers afin de proposer des moyens d'améliorer la situation. C'est d'autant plus souhaitable si l'on entend continuer à développer l'usage des transports en commun pour des raisons écologiques.

La question concerne aussi les cyclistes. Il faut maîtriser le bruit du trafic pour favoriser le recours au vélo et aux autres modes de déplacement doux... qui contribueront à leur tour à réduire le bruit ambiant. Initier cette dynamique permettrait d'enclencher un cercle vertueux. »

Graphique 4  
Part des usagers des transports gênés, par mode

**Au cours de vos déplacements à l'aide de ce moyen de transport, diriez-vous que le bruit et les nuisances sonores sont pour vous ... ?**



Source : Etude CREDOC pour Bruitparif, 2016

## Les Franciliens parlent du bruit

**Juliette**

18 ans, Joinville-le-Pont, étudiante



« Le bruit ne me soucie pas spécialement. J'habite en banlieue et c'est calme. Il y a quand même un problème, c'est quand les trains freinent : c'est horrible et à chaque fois je me bouche les oreilles. Je n'arrive pas à supporter ça. Le bruit me gêne dans les gares de RER, mais aussi au restaurant universitaire. Je ne pense pas qu'entendre les trains freiner ponctuellement puisse endommager notre ouïe, mais à répétition, ça doit pouvoir poser problème. Dans les festivals de musique, au bout d'un moment, je mets des bouchons d'oreille, parce que ce n'est plus supportable. »

**Maryse**

69 ans, Garges-lès-Gonesse, employée qualifiée à la retraite



« Quand j'ai acheté ici il y a 40 ans, on n'entendait pas les avions depuis ma résidence. Au fur et à mesure, les couloirs de vol ont été modifiés, et j'ai de plus en plus l'impression que les avions sont à côté de l'immeuble, jusqu'à plus d'une heure du matin. À cette heure-là, c'est un très gros porteur, qui vient de Roissy ou du Bourget. Et puis, la section de notre parti politique a son local, en bout de pistes du Bourget dans le quartier du vieux pays de Garges. Quand un avion passe pendant nos réunions, on est obligé de s'arrêter de discuter. Les personnes âgées de la résidence d'à côté s'en plaignent aussi. »



# Bruit au travail : beaucoup reste à faire

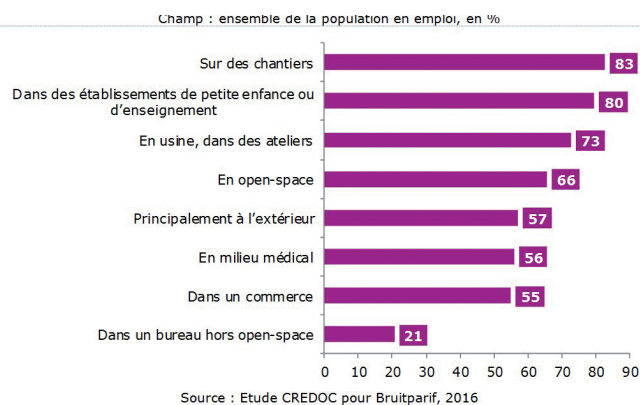
Plus de la moitié des actifs occupés de l'Île-de-France jugent leur lieu de travail bruyant, l'exposition étant très variable selon les métiers. Dans près d'un cas sur deux, aucune action n'a été engagée par l'employeur, bien qu'il en aille de l'intérêt de tous

L'Île-de-France est la première région économique d'Europe et compte plus de 5,2 millions d'emplois pour une population active de près de six millions de personnes. L'impact du bruit au travail touche donc potentiellement la moitié de sa population.

Graphique 5

52 % des actifs jugent leur milieu professionnel bruyant

## Jugez-vous votre milieu professionnel bruyant ?



**Anne-Sophie**

48 ans, Paris 15ème

« Je suis très gênée dans le métro, aussi bien dans les stations que dans les rames. À la gare Montparnasse, il y a de la musique dans les couloirs, et je n'aime pas du tout ça, en plus du bruit des gens. Je trouve ça insupportable. Ce n'est pas de la musique choisie. Chez moi, je me suis habituée. Quand je marche dans la rue, les voitures ne me gênent pas trop. Mais je déteste être dans un TGV avec des voisins bruyants. Je suis devenue très intolérante. J'ai lu que le bruit est mauvais pour la santé et j'y crois. Ça peut détériorer les oreilles et c'est épuisant, ça peut entraîner un épuisement sur soi-même et sur les autres. Ça use et ça stresse. »

**Domingos**

48 ans, Villiers-Le-Bel, conducteur d'engins

« Le bruit m'embête. Quand j'habitais à Sarcelles, ça m'empêchait de dormir, certaines fois. Le bruit des motos ne nous laissait pas dormir. Je l'entendais depuis chez moi. Même quand il faisait chaud, on était obligés de fermer les fenêtres à cause du bruit. On vivait avec, on n'avait pas le choix. Il y a beaucoup de gens qui mettent des doubles-vitrages, etc. Avant, il y avait des gens qui étaient vraiment gênés. Les gens se plaignent un peu, mais il n'y a pas grand-chose à faire. Maintenant, je suis dans les zones pavillonnaires, et c'est mieux. »



Parmi ceux qui exercent un métier, 52 % jugent leur milieu professionnel bruyant. Cette part varie bien entendu selon les environnements professionnels (voir graphique 5). Les lieux de travail jugés les plus bruyants sont les chantiers (83 %), les établissements de petite enfance ou d'enseignement (80 %) et les usines et ateliers (73 %), mais le bureau en open-space est aussi incriminé (66 %). Or, l'Île-de-France est très tertiarisée : une forte part des nuisances vécues provient probablement des nouveaux modes d'organisation des bureaux.

## 46 % des travailleurs franciliens s'affirment gênés

Directrice de Bruitparif, Fanny Mietlicki observe que « le bruit touche massivement les travailleurs franciliens, dont 46 % se déclarent gênés. Ceci étant, on peut juger son lieu de travail bruyant, sans se déclarer incommodé outre mesure. Les professionnels de la petite enfance et de l'enseignement acceptent souvent cette nuisance jugée inhérente à leur métier, puisque seuls 56 % d'entre eux se disent gênés. En revanche, ceux qui travaillent sur les chantiers ressentent vivement le bruit, puisque 77 % en sont gênés – le bruit pouvant même occasionner, dans ce cas, des risques graves de sécurité. »

Cette situation est préoccupante, ce d'autant plus que selon une enquête conduite par OpinionWay pour Audika début 2017 plus de la moitié (52 %) des travailleurs français de plus de 35 ans estiment que l'exposition aux nuisances sonores a augmenté dans la vie professionnelle depuis vingt ans. Cette évolution ne semble pourtant pas partagée par les médecins du Travail : ils estiment quant à eux que 75 % des actifs sont désormais moins exposés au bruit qu'il y a vingt ans à leur travail et que seuls 29 % des actifs y sont soumis quotidiennement. Ceci a des conséquences en matière de prévention et de surveillance : les médecins du Travail ne proposent ainsi un dépistage auditif qu'à 50 % des actifs alors qu'ils proposent un dépistage visuel à quasiment tous (96 %) !

Au-delà des effets néfastes sur l'audition, l'exposition au bruit en milieu professionnel entraîne des difficultés de concentration, du stress, de la fatigue et de l'épuisement qui se répercutent aussi dans la vie privée. Les conséquences sur la productivité au travail sont importantes, puisque plus de six travailleurs de plus de 35 ans sur dix jugent que leur exposition au bruit nuit à la qualité et à la quantité du travail qu'ils produisent. Les pertes de productivité peuvent être évaluées à 30 minutes par jour et par travailleur en moyenne. « Les employeurs et l'encadrement négligent encore trop souvent l'importance que revêt la maîtrise du bruit au travail, qui est pourtant de l'intérêt des travailleurs comme des entreprises, note Fanny Mietlicki. Le Conseil national du bruit a d'ailleurs évalué récemment que le bruit au travail génère, pour les entreprises, l'État et la sécurité sociale, un coût de 19,2 milliards d'euros par an. Selon l'étude conduite pour Audika, près d'un actif sur deux déclare pourtant que leur employeur n'a pris aucune mesure pour réduire l'exposition au bruit. Il reste donc fort à faire pour apaiser les lieux de travail. »

# Des risques trop peu connus pendant les loisirs

Les lieux de loisirs sont jugés souvent trop bruyants par les Franciliens, discothèques en tête. Les impacts de l'usage des baladeurs et la gêne occasionnée par les activités de loisirs pour les habitants restent très sous-estimés

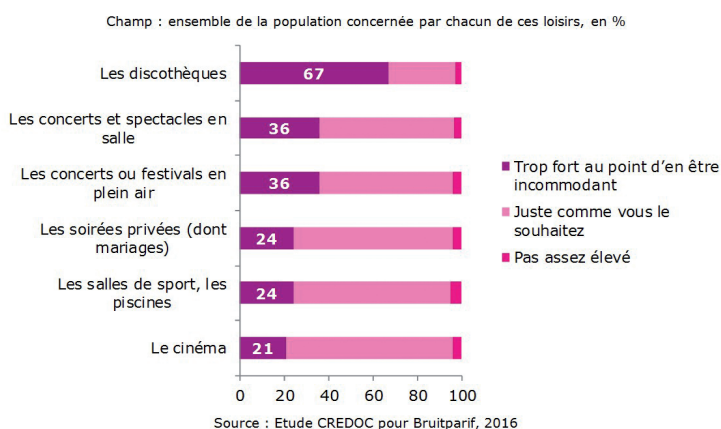
Les espaces de loisirs sont nombreux en Île-de-France, dont l'offre est très riche en la matière. Mais si une promenade dans les bois apporte un moment de calme, les Franciliens se tournent aussi très souvent vers les salles de spectacle, les rencontres sportives, etc., où ils ne maîtrisent pas les niveaux de bruit.

## Des lieux de loisirs jugés trop bruyants

Les Franciliens s'en plaignent. C'est particulièrement le cas dans les discothèques : 67 % des personnes qui les fréquentent jugent que le niveau de bruit y est trop fort, au point d'être incommodant (voir graphique 6). C'est aussi vrai pour plus d'une personne sur trois (36 %) qui profite des concerts et d'autres spectacles, en salle ou en plein air. Il faut toutefois noter que seule une personne sur vingt s'expose en Île-de-France à des volumes sonores élevés au moins une fois par semaine en raison de la fréquentation des concerts ou des discothèques, ou encore parce qu'elle pratique un instrument de musique très sonore. Dans les salles de sport ou dans les soirées privées, on passe à 24 % de critiques et même au cinéma, un spectateur sur cinq (21 %) considère que le niveau sonore est trop important.

Graphique 6  
2 Franciliens sur 3 qui fréquentent les discothèques y jugent le niveau sonore « trop fort au point d'en être incommodant »

### Pour chacun des loisirs suivants qu'il peut vous arriver de pratiquer, diriez-vous que le niveau sonore est...?



## Une utilisation des baladeurs croissante et risquée

De plus, la musique s'empare désormais avec soi de façon ordinaire, y compris pour tenter de remédier aux désagréments des transports : 47 % des Franciliens qui utilisent les transports en commun écoutent de la musique en utilisant leurs smartphones ou leurs baladeurs. Ceux-ci sont notamment très utilisés dans le RER – le risque étant alors d'ajouter une nuisance à une autre nuisance. Concrètement, deux Franciliens sur trois utilisent les baladeurs pour écouter de la musique, et près de deux personnes sur dix (19 %) le font tous les jours ou presque.

Comme on peut le constater dans l'espace public, cette pratique est beaucoup plus répandue chez les jeunes : c'est le cas de 83 % des moins de vingt ans en Île-de-France. Qui plus est, les temps d'écoute sont longs :

près de la moitié des utilisateurs d'appareils portatifs les utilisent entre une et trois heures par jour, et il leur arrive dans un cas sur deux de garder les écouteurs sur les oreilles en s'endormant. Les volumes d'écoute sont souvent puissants. Un habitant de l'Île-de-France sur dix écoute de la musique à une puissance jugée forte ou très forte sur son baladeur – et c'est le cas de 40 % des jeunes de moins de vingt ans. La conscience des risques et les précautions restent bien trop rares. Neuf personnes sur dix adaptent le volume de leur baladeur au contexte sonore, mais il ne s'agit pas forcément de protéger leur audition. Et parmi ceux qui écoutent ou pratiquent la musique à des niveaux élevés (56 % des Franciliens), seuls 36 % prennent des précautions : 64 % de ces derniers réduisent le volume, 43 % s'éloignent des sources de bruit et 35 % utilisent des protections auditives.

« Ces gestes devraient être plus systématiques, analyse Jean-Louis Horvilleur, audioprothésiste et Président du Conseil scientifique de Bruitparif. Une précision : pour être protégé lors d'un concert puissant, il faut porter les bouchons d'oreille pendant toute la durée de l'exposition sonore. »

## Des nuisances pour le voisinage aussi

Enfin, le bruit est souvent subi par le voisinage des lieux festifs tels que terrasses et abords de cafés – voire les lieux de pique-nique, comme le canal Saint-Martin à Paris. Anne Penneau, porte-parole du réseau Vivre Paris !, observe que « ces nuisances se développent sur la voie publique, ce dont témoigne notre réseau d'associations. Les riverains concernés sont sensibilisés à cette question par la force des choses, mais le grand public et les autorités locales n'imaginent souvent pas ce que ces bruits d'origine festive représentent en termes d'atteinte à la santé, puisque ce sont le sommeil et le repos qui sont atteints. Il ne s'agit donc pas d'un simple désagrément : plusieurs quartiers sont devenus invivables. Nous demandons une réglementation plus stricte, et qu'il soit fait en sorte que les tapages soient constatés. De ce point de vue, le travail de mesure indépendant effectué par Bruitparif est pour nous irremplaçable, car il permet d'objectiver les nuisances. À terme, les services compétents devraient pouvoir être informés en temps réel, ceci afin d'intervenir de façon ciblée pour régler l'exploitation des établissements concernés. »





# Santé : une éducation au sonore à démocratiser

*Les Franciliens connaissent les risques du bruit. Mais si 41 % d'entre eux en ont éprouvé les effets, la plupart sous-estiment ces risques pour eux-mêmes : il est donc urgent de généraliser l'éducation à la santé auditive*

Les Franciliens jugent le plus souvent que les risques sanitaires induits par le bruit sont élevés pour les autres (82 %), mais pas pour eux-mêmes (66 %). Curieusement, cette tendance est d'autant plus vraie que les personnes sont âgées, alors que les anciens sont a priori plus concernés. Jean-Louis Horvilleur, audioprothésiste, Président du Conseil scientifique de Bruitparif, relève que « les deux tiers des personnes interrogées pensent que les risques sont faibles ou très faibles pour leur propre santé. Ce point est très inquiétant, car il est à craindre qu'elles ne prennent pas de précautions particulières lorsqu'elles sont exposées à de forts niveaux. »



## Une santé déjà affectée par le bruit

Bien connue en santé publique, cette attitude de déni entre en contradiction avec le fait que le nombre de personnes dont la santé a déjà été affectée par le bruit est considérable : plus de quatre résidents franciliens sur dix affirment en effet avoir déjà rencontré ce type d'effets. Les ouvriers, agriculteurs, commerçants et artisans se déclarent plus touchés que la moyenne, ainsi que les femmes et les habitants de l'agglomération parisienne. En dehors des troubles auditifs, qui touchent actuellement 17 % de la population, les effets les plus mis en avant sont la fatigue (29 %), l'irritabilité et le stress (28 %), ainsi que la détérioration du sommeil (25 %), mais aussi les difficultés de concentration (22 %).

Si une personne sur deux juge son audition normale, 35 % des participants à l'enquête l'estiment bonne ou très bonne, 15 % la jugeant mauvaise ou très mauvaise. Près d'un Francilien sur deux a déjà passé un examen de contrôle de son audition, et, sans surprise, la qualité perçue de l'audition décroît avec l'âge. Pour Jean-Louis Horvilleur, « l'étude apporte une analyse remarquablement affinée de la perception du bruit et de l'audition en Île-de-France. Il serait très intéressant de la compléter par une étude épidémiologique afin de rapprocher les éléments déclaratifs recueillis de l'état réel de l'audition dans notre région. Il serait aussi pertinent de s'appuyer sur les résultats obtenus grâce à la mallette « Kiwi ? », qui permet de disposer de données sur des publics plus jeunes. »

L'enquête apporte aussi des éléments sur les conduites à risque (voir graphique 7) : 55 % des personnes interrogées ont ressenti un ou plusieurs troubles de l'audition après la pratique d'un loisir bruyant, ces troubles étant toujours d'actualité pour 18 % d'entre elles. Les principaux symptômes sont les acouphènes (44 % des Franciliens

en ont déjà ressentis après la pratique d'un loisir bruyant), une perte auditive (30 %) et une hyperacousie (19 %). Point inquiétant, les personnes les plus jeunes et/ou les plus diplômées savent moins souvent que la moyenne (48 %) qu'il faut consulter un spécialiste en cas de problème.

## La tâche de la prévention reste immense

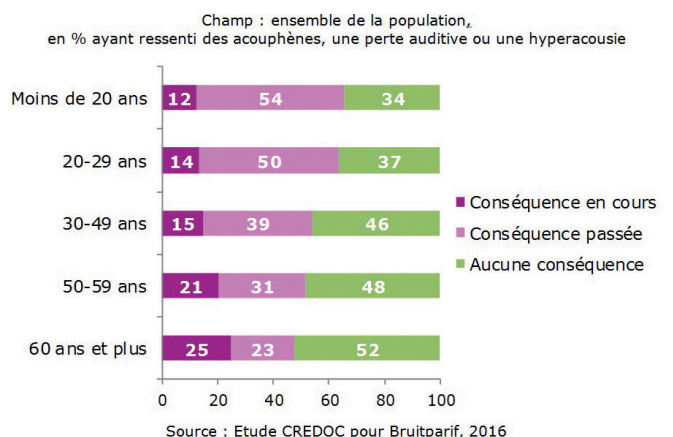
Jean-Louis Horvilleur souligne que « l'étude montre à quel point la tâche des acteurs de la prévention reste immense. Il faudrait pouvoir toucher chacun avec des messages adaptés. L'enquête ne précise pas le degré de connaissance de l'urgence de consulter en cas de persistance, après une nuit de sommeil, d'un des trois grands signes de souffrance auditive suite à une surexposition : hypoacousie, acouphène, hyperacousie. Elle ne permet pas non plus d'identifier quels sont les degrés réels d'éducation à la santé auditive par segments de population. Or, cette éducation est primordiale. La majorité des personnes ignorent par exemple la nécessité des pauses auditives, bien qu'en matière d'écoute à risque, le ministère de la Santé recommande une pause de 30 minutes toutes les deux heures ou de 10 minutes toutes les 45 minutes. »

Enfin, « l'analyse statistique menée par le CRÉDOC permet de définir six profils bien différenciés (voir page 12), poursuit Jean-Louis Horvilleur. C'est un vrai plus, en particulier, pour les spécialistes de l'audition. Il faudra renouveler cette étude régulièrement pour connaître l'évolution des comportements et les effets des actions d'éducation et de prévention. Cela permettra de cibler au mieux les efforts des acteurs de la prévention, qui se mobilisent au travers d'initiatives telles que la Semaine du Son ou les Journées nationale comme internationale de l'audition. »

Graphique 7

55 % des Franciliens qui ont pratiqué des loisirs bruyants ont ressenti des effets sur leur audition, qui restent actuels dans 18 % des cas. Le risque de persistance des effets augmente fortement après 50 ans.

## Indicateur synthétique des possibles conséquences de la pratique d'un loisir bruyant.



# Développer l'information sur la lutte contre le bruit

*Les habitants de l'Île-de-France sont très favorables à la réduction des nuisances sonores, mais ils n'en connaissent pas vraiment les moyens concrets. Partager ces solutions est pourtant indispensable pour faire en sorte qu'elles soient déployées sur le terrain*

L'enquête conduite par le CRÉDOC pour Bruitparif montre que les Franciliens souhaitent vivement que l'on agisse pour réduire les nuisances sonores, en particulier celles causées par les transports : 87 % le pensent, et 30 % estiment qu'il est même très important de le faire.

## Les solutions concrètes toujours méconnues

En revanche, les habitants de notre région restent mal informés des moyens d'action, puisque seule une personne sur cinq affirme savoir de quelle façon intervenir. Et parmi elles, 46 % préconisent l'utilisation des véhicules électriques ou hybrides, tandis que 19 % pensent qu'il faudrait en priorité que les pouvoirs publics entreprennent des travaux pour construire des murs antibruit.

Certains Franciliens imaginent aussi des solutions plus ciblées, comme c'est le cas de Karim, 56 ans, chargé de sécurité résidant dans le 12<sup>ème</sup> arrondissement de Paris: « Ça serait bien si on pouvait avoir un peu moins de bruit. Je trouve l'Île-de-France particulièrement bruyante, mais quelque part, je suis moins à plaindre que certains. Je pense que le bruit est mauvais pour la santé, et qu'on peut faire beaucoup de choses très simples pour améliorer le niveau sonore. Mis à part les véhicules de transports en commun et les taxis électriques, ce qui serait pas mal, on pourrait limiter le bruit de certaines motos, qui sont insupportables. On devrait moduler le niveau des sirènes de police et des pompiers au bruit ambiant. Certains bruits sont évitables. »

Pour Antoine Perez Munoz, chargé d'accompagnement des collectivités chez Bruitparif, « le témoignage de Karim est assez typique des résultats de l'étude du CRÉDOC, encore qu'il soit sans doute plus informé que la moyenne des Franciliens. La population de l'Île-de-France connaît toujours très mal l'éventail de moyens qui permettent de réduire les nuisances sonores, ce qui est l'un des grands enseignements de l'étude. À part la mention des véhicules électriques, rares sont les solutions mentionnées. En l'occurrence, la généralisation des voitures électriques bien que bénéfique, ne résoudrait pas tout car elle ne supprimerait pas les bruits de roulement, contre lesquels il est possible de lutter en réduisant les

vitesse de circulation. L'intérêt de la baisse des vitesses sur le plan sonore est encore méconnu en France contrairement à d'autres pays comme l'Allemagne ou la Suisse. Les solutions plus techniques, telles que les revêtements de chaussée dotés de propriétés d'absorption phonique, ne sont pas non plus bien connues. »

Il reste donc beaucoup à faire pour partager les solutions existantes, ce d'autant plus que les personnes interrogées se déclarent très souvent favorables aux actions possibles lorsqu'elles leur sont présentées. Ainsi, deux personnes interrogées sur trois sont favorables à l'instauration de zones sans voitures dans les centres-ville, et la majorité d'entre elles (53 % ou plus selon les cas) accepteraient une baisse des vitesses de circulation à 30 km/h, voire moins, dans les lieux les plus sensibles. Mais la palme des actions plébiscitées revient à la lutte contre les véhicules deux-roues motorisés trop bruyants : près de neuf Franciliens sur dix (87 %) sont favorables à un renforcement des contrôles et des sanctions à leur égard. Les citoyens d'Île-de-France jugent qu'il revient avant tout à l'État de financer les efforts de lutte contre le bruit.



Opération de contrôle du bruit des véhicules deux-roues motorisés.

## Une pédagogie d'intérêt général

« Il revient à Bruitparif et aux autres acteurs de la lutte contre le bruit de développer l'information sur les moyens de lutte contre le bruit, déclare Antoine Perez Munoz. Notre action en ce sens est déjà importante vis-à-vis des élus et des services des collectivités, mais il faudra aller plus loin, notamment pour informer directement les citoyens. Nous constatons que la culture de la lutte contre le bruit se développe notamment dans les services techniques des intercommunalités. Mais les politiques environnementales ne peuvent réellement se déployer que si les citoyens sont conscients des bonnes réponses et s'en emparent. » L'enquête du CRÉDOC indique que les citoyens sont prêts à accepter ces solutions lorsqu'elles leur sont présentées. Il y a donc lieu, à terme, d'être optimistes si les associations, les pouvoirs publics et les acteurs qui défendent l'intérêt général conjuguent leurs efforts pour mener l'indispensable travail de pédagogie sur les solutions existantes.



Pose d'un revêtement de chaussée antibruit sur le boulevard périphérique parisien. La plupart des Franciliens ignorent comment réduire le bruit dans les espaces publics.

# Des Franciliens qui veulent savoir



*Les habitants de l'Île-de-France sont vivement intéressés par l'information sur le bruit. Parmi eux, plus d'un sur cinq connaît déjà Bruitparif. Mais il faudra encore innover pour proposer à tous des données précises, si possible de façon géolocalisée et en temps réel*

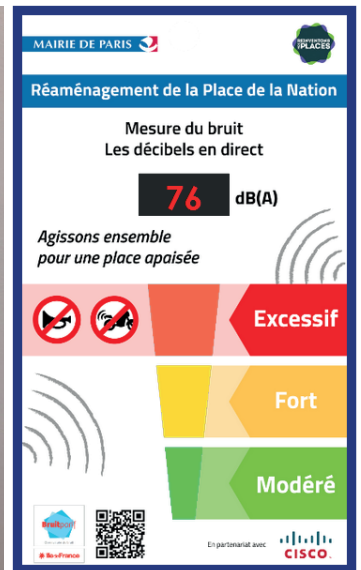
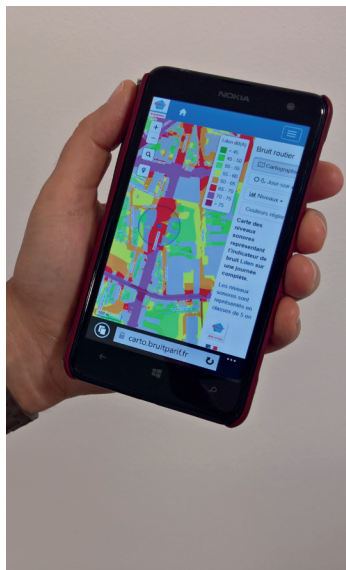
En Île-de-France, les citoyens apprécieraient d'être mieux informés sur le bruit. Les trois quarts d'entre eux seraient intéressés par des informations sur le bruit et sur les nuisances sonores au niveau de leur commune, et les deux tiers à proximité des grandes infrastructures de transport. Les plus jeunes de moins de vingt ans sont les moins intéressés par ce type d'information, mais la moitié d'entre eux le sont tout de même, et l'intérêt pour l'information sur le bruit croît à partir de l'âge de vingt ans (voir graphique 8). Les cadres et les habitants qui perçoivent les plus hauts revenus sont particulièrement curieux d'être informés, puisque 82 % des cadres aimeraient l'être au niveau de leur commune.

## La mission de Bruitparif confortée

« Cette appétence pour l'information sur le bruit est un point fort, relève Fanny Miettlicki, Directrice de Bruitparif. Elle est d'autant plus compréhensible qu'un quart des Franciliens regrettent de ne pas s'être renseignés sur le niveau de bruit avant de choisir leur lieu de résidence. A ce sujet, on ne peut que conseiller aux personnes qui visitent un logement d'aller se promener dans le quartier où il se trouve à différents moments de la journée, car les surprises ne sont pas rares : le trafic d'une rue calme dans la journée peut souvent s'intensifier aux heures de pointe, par exemple, et un restaurant tranquille vers 15h00 peut être très fréquenté le soir. De son côté, Bruitparif doit encore faire davantage pour améliorer les connaissances sur les données de bruit disponibles grâce aux cartes stratégiques du bruit et à son réseau de mesures. »

Lorsqu'il s'agit de choisir les meilleures sources d'information, les personnes qui ont répondu à l'enquête du CRÉDOC optent d'abord pour les associations spécialisées (32 %), puis vers leur mairie (30 %) et vers Internet (26 %). Un certain nombre de Franciliens connaissent les acteurs et dispositifs existants en matière d'information sur le

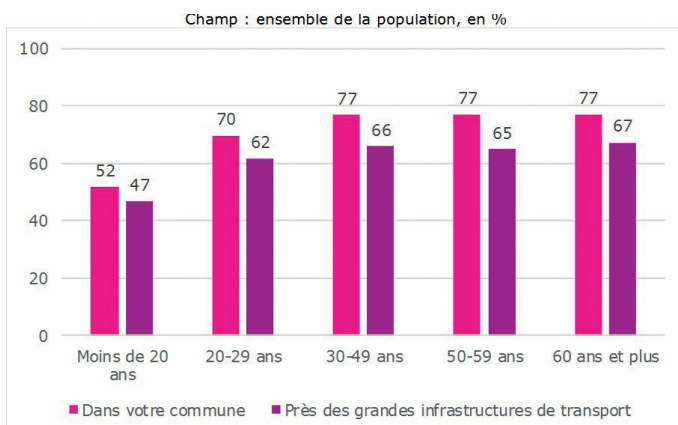
bruit – Bruitparif arrivant en tête, puisque 22 % des personnes interrogées affirment avoir entendu parler de l'observatoire du bruit en Île-de-France. La notoriété des cartographies du bruit est de 19 % et le dispositif d'aide à l'insonorisation autour des aéroports est connu de 17 % des résidents de la région.



Graphique 8

74 % des Franciliens souhaitent de l'information sur le bruit dans leur commune. Les plus jeunes sont les moins intéressés.

## Seriez-vous intéressé par des informations concernant le niveau de bruit et de nuisances sonores...?



Source : Etude CREDOC pour Bruitparif, 2016

## Inventer pour répondre aux attentes

« Bien sûr, le taux de notoriété de notre association nous fait chaud au cœur, sourit Fanny Miettlicki. Il récompense les efforts que nous déployons depuis 2004. Mais l'enquête nous enjoint surtout de rester inventifs afin de nous adresser directement à nos concitoyens. Dans cet objectif, nous venons de réécrire totalement nos plateformes Internet de consultation des données de mesure et de cartographie régionale du bruit en HTML 5 afin de les rendre accessibles sur tous les supports, tablettes numériques et smartphones inclus. Ces outils permettent d'ores et déjà de zoomer à l'échelle du quartier et de la rue de façon très simple. Mais il faut aller plus loin, et proposer demain une application mobile afin que chacun puisse disposer de façon immédiate des éléments essentiels les plus actualisés possible, de façon géolocalisée. Cela permettrait de démultiplier le contact direct avec les Franciliens. Nous travaillons également à développer des capteurs de bruit miniaturisés et low-cost. »

Ces types de dispositifs pourraient être utilisés de façon très simple, par exemple par des particuliers dans le cadre du choix d'un appartement, ou par les professionnels de la construction. Ils pourraient être complétés par des affichages publics en temps réel, tels que celui mis en place par Bruitparif pour le compte de Cisco sur la place de la Nation à Paris. En tout état de cause, le très fort intérêt des Franciliens pour l'information sur le bruit est un atout fondamental et s'avère de bon augure pour la lutte contre les nuisances sonores. À suivre.

# Vécu du bruit : les Franciliens en six portraits robots

Le traitement statistique de l'étude conduite par le CRÉDOC fait ressortir six grands profils de Franciliens face au bruit. Leurs vécus diffèrent énormément selon leurs situations. L'âge, les usages et le lieu de résidence entrent en ligne de compte



## « Le bruit ne me gêne pas »

**13%**

Pour ces Franciliens souvent jeunes, le bruit n'est pas un problème : il ne les gêne pas et ils ne perçoivent pas ses risques pour la santé. La gêne qu'ils ressentent est bien plus faible que celle de la moyenne de la population, que ce soit dans les espaces publics, à domicile, et même dans les transports (47 % contre 64 % en moyenne dans ce dernier cas). Les deux tiers ne connaissent aucun conflit à domicile.



## « Je suis bien protégé »

**26%**

Ces personnes estiment que le bruit est dangereux pour les autres, mais pas pour elles. Elles s'exposent rarement et sont très majoritairement indemnes des effets sur leur santé. Elles ont la chance de vivre dans un endroit bien préservé des nuisances sonores, et pour les trois quarts, il n'y a jamais eu aucun conflit chez elles à ce sujet. Elles ne sont par conséquent que très peu gênées par le bruit.

La gêne ressentie par ces Franciliens est importante dans les lieux publics, au travail, pendant les loisirs, puisqu'elle est supérieure à la moyenne. Elle l'est moins à la maison, bien que 82 % de ces personnes aient connu un conflit à ce sujet chez elles ; mais elles l'ont réglé. De la même façon, les impacts sur la santé ont été rencontrés, mais ils sont passés, puisque ces personnes jugent, pour les deux tiers d'entre elles, que leur audition est normale.

**21%**

## « J'ai réglé le problème »



Un Francilien sur vingt écoute de la musique à un niveau élevé et fréquente souvent les salles de concert. Près de la moitié d'entre eux ont moins de trente ans. Beaucoup ont des enfants et habitent intra-muros, et les deux tiers utilisent baladeurs et smartphones pour écouter de la musique. Seul un quart considère que le bruit est un inconvénient lié au fait de vivre en Île-de-France. Ces personnes estiment très majoritairement que le bruit ne pose aucun problème pour la santé.

**5%**

## « Les risques, connais pas ! »



## « Ma santé est atteinte »

**14%**

Ces personnes sont plus âgées que la moyenne de la population de l'Île-de-France et leur audition est très souvent déjà dégradée. 71 % ont déjà passé un contrôle à ce sujet. La plus grande partie juge que les risques liés au bruit sont élevés et est très gênée par le bruit dans l'espace public. Ces personnes dont la santé est déjà atteinte sont souvent peu diplômées.

## « On me casse les oreilles »

**21%**

Ces habitants de notre région sont très incommodés par le bruit, partout. Ils se plaignent tout particulièrement des nuisances chez eux et vivent plus souvent que la moyenne dans des logements collectifs. Plus de huit d'entre eux sur dix vivent des conflits à ce sujet. Ils ressentent une hausse du niveau de bruit au cours des années récentes et jugent très souvent que le bruit affecte la santé. La moitié d'entre eux citent le bruit comme un des inconvénients majeurs de l'Île-de-France.

